



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
 Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire qui sera tenue à compter de **20 h, le lundi 15 mai 2023**, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement de zonage n° V654-2017-00 et ses amendements pour l'immeuble suivant :

1.	Demande n° 2023-016	
Emplacement	737, rue Notre-Dame – LOT 3 845 408 CQ	
Objet de la demande	- Aménagement d'un stationnement	
	Dérogation demandée	Norme actuelle autorisée
Nature et effet	<u>Permettre :</u> Une distance de 10,2 mètres entre l'entrée charretière et l'intersection de la rue Notre-Dame; Une largeur d'allée de circulation à double sens de 6,1 mètres.	<u>La réglementation exige :</u> Que les entrées charretières ne peuvent être localisées à moins de 15 mètres de toute intersection comprenant la rue Notre-Dame, rang Notre-Dame et de la rue de l'Église, calculé à partir du coin de la ligne de rue le plus près de l'intersection; Que la dimension minimale de la largeur de l'allée de circulation à double sens soit de 6,5 mètres.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Donné à Saint-Rémi, ce 27 avril 2023

M^e Patrice de Repentigny, greffier